

Direction de la Qualité et des Services

Département Marketing Innovation



L'accessibilité : Un outil de développement de la mobilité

Synthèse

Novembre 2003

Accessibilité synthèse.doc

L'évolution démographique française se caractérise par un accroissement rapide du nombre de personnes ayant des difficultés pour se mouvoir dans la ville, pour des raisons de santé ou dans certaines situations. Dans ce contexte, la notion d'accessibilité à la ville devient un objectif incontournable de toute politique d'aménagement et les transports sont, dans ce domaine, un des maillons indispensables.

L'approche sociale d'insertion d'une minorité exclue se transforme vite en notion de qualité de service pour tous puisque toute action améliorant les conditions d'usage des transports collectifs profite en premier lieu à la majorité des utilisateurs, les valides et les clients habitués.

L'accessibilité d'un réseau, c'est d'abord un projet de collectivité qui ne peut être mis en œuvre que grâce à un partenariat fort entre les différents acteurs :

- les **collectivités**,
- **l'opérateur de transport public** qui peut jouer pleinement son rôle de force de proposition,
- **les associations** de handicapés pour définir les besoins et participer au suivi.

Un projet de mise en accessibilité d'un réseau implique un coût élevé et, par la nature même de ses réalisations, s'inscrit dans l'espace et dans la durée.

- dans l'espace en réalisant de véritables « stations » avec quais plutôt que des arrêts sur trottoirs ce qui peut préfigurer également la réalisation d'axes lourds;
- dans la durée en pérennisant le réseau puisque celui-ci devient physiquement stable .

La mise en œuvre d'une stratégie de mise en accessibilité s'avère donc **être un élément d'une politique de qualité**. A ce titre, et au delà des simples aménagements physiques, elle mobilise l'ensemble de l'entreprise exploitante, du management à l'exploitation en passant par la formation et la communication.

Un projet de mise en accessibilité est avant tout la gestion d'interfaces : **interfaces institutionnelles** entre partenaires et **interfaces physiques** entre arrêt aménagé et véhicule.

- Les stations sont aménagées avec un quai haut (18 à 21 cm), une bordure bise, une chaussée renforcée, un espace disponible pour UFR et des rampes d'accès permettant l'insertion dans les cheminements de la ville.
- Les véhicules sont aujourd'hui majoritairement à plancher bas. L'agenouillement, la présence d'une palette, un ou deux emplacements pour UFR ainsi que des espaces libres et une information renforcée contribuent à améliorer les conditions d'accès et de voyage pour tous.
- L'accostage des véhicules est le point le plus sensible du dispositif. Une ligne section en ligne droite en amont de l'arrêt peut permettre un meilleur positionnement pour réduire la lacune horizontale.

- L'information, générale ou ciblée par handicap, doit être adaptée, plus lisible, mieux compréhensible. Elle fournit un mode d'emploi du réseau en temps réel, elle permet de crédibiliser une offre qui peut paraître théorique.
- Par ailleurs, **la stratégie de mise en accessibilité ne peut pas prétendre donner accès à tous**. Un service spécialisé, adapté à certains handicaps, complète l'offre vers des personnes exclues et leur permet une insertions dans la vie quotidienne plus aisée.

Aujourd'hui, les réseaux du groupe TRANSDEV ont développé des stratégies de mise en accessibilité fortes :

- 29 réseaux ont au moins 1 arrêt aménagé et **9 réseaux ont plus de 10 arrêts aménagés**
- **8 réseaux ont une ou plusieurs lignes accessibles**
- 60% des véhicules sont à plancher bas ou surbaissé **et 5 réseaux ont l'intégralité du parc en plancher bas**
- **14 réseaux ont des véhicules équipés de palettes**

Enfin, le Groupe TRANSDEV peut se considérer aujourd'hui comme l'un des leaders du transport des personnes à mobilité réduite :

- **15 réseaux urbains** ont un service TPMR
- **70 véhicules** assurent le service
- **100 conducteurs**, dont **41% sont polyvalents**, c'est à dire qu'ils peuvent assurer des services du réseau ET des services TPMR
- **2 millions de kilomètres** sont produits
- pour un CA annuel d'environ **5 millions d'Euros**
- **230 000 voyages sont assurés**
- **1 réseau sur 3** a une gestion informatisée (**TITUS**)
- Des services qui fonctionnent depuis de longues années (à partir de **1975**)